

Pour diffusion immédiate

AMEQ EN LIGNE

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Bilan de la phase de validation de l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois

Québec le 3 février 2015. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a rendu public, le 29 janvier dernier, le rapport élaboré au terme de la phase de validation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois. Dès l'élaboration de cette opération, la Commission a convenu qu'elle procéderait à une phase de validation auprès de quelques collèges afin d'ajuster le processus d'audit pour en assurer la réussite. Quatre collèges volontaires ont accepté de prendre part à cet exercice, soit trois cégeps et un collège privé subventionné : le Cégep Marie-Victorin, le Cégep de Sainte-Foy, le Collège Shawinigan et le Collège André-Grasset. Tel que prévu à son plan stratégique, la Commission a produit, au terme de l'exercice, un rapport qui s'intitule *BILAN DE LA PHASE DE VALIDATION - Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois*.

Ce rapport permet de clore la première étape de cette nouvelle opération de la Commission au sein des établissements. Il fait état des grands constats tirés de cette démarche et des pistes d'amélioration retenues pour bonifier le processus et enclencher véritablement le premier cycle d'audit. Les ajustements proposés par la Commission sont exposés dans un plan d'action, joint en annexe au bilan, qui précise l'échéancier de leur mise en œuvre.

Pour accéder au document, cliquez sur l'hyperlien qui suit :

http://www.ceec.gouv.qc.ca/fr/assurance_qualite/Bilans.htm

-30-

Source :

Normande Lévesque, responsable des communications
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
Courriel : normande.levesque@ceec.gouv.qc.ca
Téléphone : 418 646-5812